



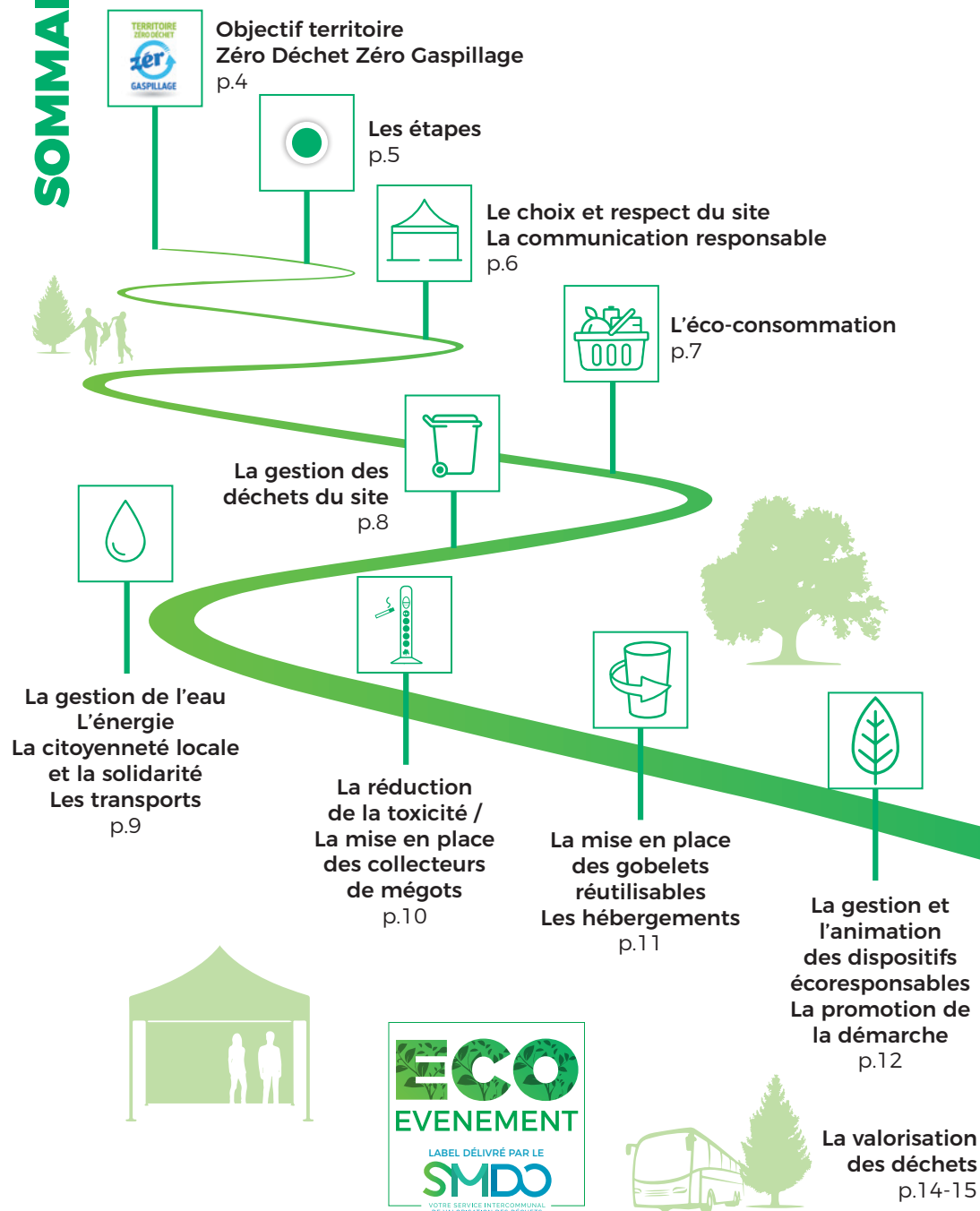
EVENEMENT

LABEL DÉLIVRÉ PAR LE

SMDO

VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

LE GUIDE



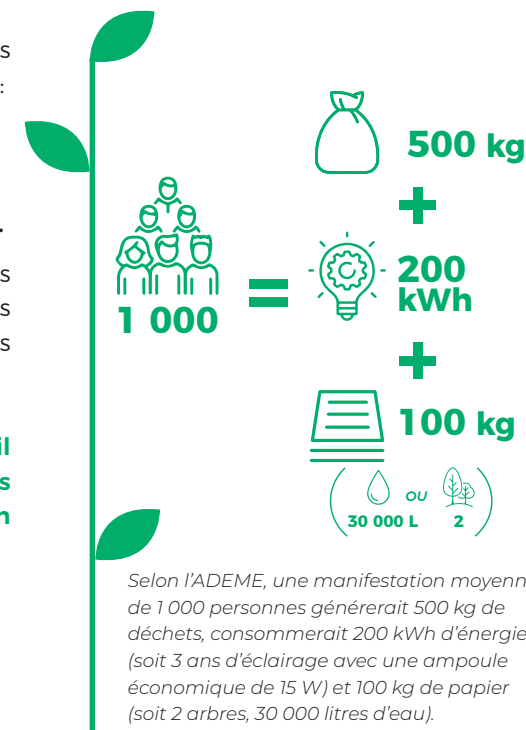
POURQUOI S'ENGAGER DANS UN ÉVÉNEMENT ÉCORESPONSABLE ?

La réalisation d'un événement n'est pas sans conséquence sur l'environnement :

- **production de déchets,**
- **consommation de ressources naturelles et d'énergie,**
- **émissions de gaz à effet de serre...**

Le syndicat souhaite mettre en avant des solutions pour aider les organisateurs d'événement à avoir une démarche plus responsable.

Découvrez dans ce guide l'éventail des actions permettant d'agir à tous les niveaux avant, pendant et après un événement.



Ces lieux de rassemblement sont aussi de bonnes occasions de sensibiliser le grand public, diffuser de bonnes pratiques et impliquer de nombreux acteurs (organisateurs, fournisseurs, participants, partenaires, publics).

Ces efforts auront non seulement un impact positif sur le traitement des déchets mais aussi un bénéfice sur l'image de l'événement.

Le public y est de plus en plus attaché !

OBJECTIF TERRITOIRE ZÉRO DÉCHET - ZÉRO GASPILLAGE

L'ACCOMPAGNEMENT DU SMDO EN PARTENARIAT AVEC LES COMMUNAUTÉS DE COMMUNES ET D'AGGLOMÉRATION



Territoire Zéro Déchet Zéro Gaspillage, le SMDO mène une politique de prévention des déchets afin d'inciter les habitants acteurs de son territoire à trier davantage et à réduire leurs déchets.

A ce titre, le SMDO et ses communautés de communes et communautés d'agglomération adhérentes souhaitent accompagner les organisateurs d'événement dans **la mise en place de solutions limitant la production de déchets sur l'environnement.**

KUI FAIT KUI ?


790 638


19

Le Syndicat Mixte du Département de l'Oise (SMDO) est la collectivité qui transporte et valorise les déchets de plus de **790 638 habitants** dans l'Oise.

Il regroupe **19 communautés de communes et d'agglomérations** qui ont en charge la collecte des déchets (bacs/sacs, ramassage...).

Le syndicat gère plusieurs équipements sur son territoire :

- 1 centre de tri de grande capacité** pour tous les emballages et tous les papiers,
- 1 centre de valorisation énergétique** à haut pouvoir calorifique,
- 5 quais de transfert route / rail,**
- 1 quai de transfert route / rail** en projet,
- 2 quais de transfert routiers,**
- 40 déchetteries.**



LES ÉTAPES

Agir tout au long du « cycle de vie » de l'événement, de sa conception jusqu'à son bilan. Voici quelques recommandations à prendre en compte dans la planification d'un événement :

- 1** Le choix et le respect du site
- 2** La communication responsable
- 3** L'écoconsommation
- 4** La gestion des déchets sur le site
- 5** La gestion de l'eau
- 6** L'énergie
- 7** La citoyenneté locale et la solidarité
- 8** Les transports
- 9** La réduction de la toxicité
La mise en place des collecteurs de mégots
- 10** La mise en place de gobelets réutilisables
- 11** Les hébergements
- 12** La gestion et l'animation des dispositifs écoresponsables
- 13** La promotion de la démarche

PENDANT L'ÉVÉNEMENT :

APRÈS L'ÉVÉNEMENT : ON VALORISE ET ON DRESSE UN BILAN

- 14** La remise en état du site / L'état des lieux
- 15** L'évaluation et la valorisation des résultats
- 16** La valorisation des déchets

1 LE CHOIX ET LE RESPECT DU SITE



- Un site facile d'accès et proche des transports en commun.
- Un site déjà équipé qui limite les aménagements supplémentaires.
- Des bâtiments intégrant une démarche de qualité environnementale.
- Un site naturel qui ne présente pas de sensibilité écologique particulière.
- La réduction de la pollution sonore et lumineuse.



→ DREAL : www.hauts-de-france.developpement-durable.gouv.fr/

2 LA COMMUNICATION RESPONSABLE



- Privilégier une communication dématérialisée en optimisant les formats électroniques compatibles pour l'impression.
- Créer une page spéciale de l'événement sur les réseaux sociaux.
- Imprimer Recto Verso et demander à l'imprimeur les formats qui produisent le moins de chutes. Choisir des critères environnementaux pour l'impression : label "imprim vert®", papier recyclé ou FSC, encres végétales...



- Opter pour une signalétique réutilisable : quand c'est possible (banderole, fléchage...), créer des supports de communication "standard" (sans date, lieux, horaires) pouvant être réutilisés d'une année sur l'autre.
- Préférer des lots / objets promotionnels utiles et respectueux de l'environnement (éviter les gadgets, cadeaux utiles...



3 L'ÉCO-CONSOMMATION



La production de déchets dépend des choix de consommation. Voici les principes pour bien consommer :

CHOISIR UNE ALIMENTATION DURABLE ET RÉDUIRE LE GASPILLAGE



- Privilégier les **produits frais** aux produits surgelés. Ces derniers seront perdus si la chaîne du froid est rompue.
- Se renseigner auprès des commerçants locaux sur la possibilité de **récupérer des invendus** encore consommables.
- Être vigilant sur les **dates de péremption des produits** que l'on achète.
- Anticiper des **dons éventuels** de denrées aux associations caritatives.

→ www.bienvenue-a-la-ferme.com
→ www.acheteralasource.com
→ www.mon-producteur.com
→ https://ouacheterlocal.fr



LIMITER LES EMBALLAGES

- Éviter le jetable.
- Privilégier les **gros formats** et éviter les portions individuelles : boissons, repas, goûters...
- Privilégier l'eau du robinet ou en **gros contenant** (fontaines) plutôt que l'eau en bouteille.



Location de chapiteaux :

→ www.chamblyconceptevenements.com
→ www.locafetes-gratibus.fr
→ www.kiloutou.fr/

FAVORISER LE RÉEMPLOI

- Louer des tentes* ou s'en faire prêter plutôt que d'acheter.
- Utiliser des **matériaux de récupération** pour stand, moquette...
- Utiliser de la **vaisselle***, nappes réutilisables.
- Donner plutôt que de jeter.



Location de vaisselle :

→ http://mlvaisselle.free.fr
→ www.vaisselledessouvenirs.fr
→ www.centre-location-service.com

4 LA GESTION DES DÉCHETS DU SITE



Un événement produit des déchets à différents niveaux : déchets des buvettes et de la restauration, suremballages des exposants, déchets produits par le public... Certains d'entre eux peuvent être limités, et sinon, triés pour être recyclés.

IDENTIFIER LES DÉCHETS PRODUITS :
leurs lieux de production, le public qui les produit. En fonction, il faut étudier la possibilité de les réduire et de les trier.

PRÉVOIR DANS L'ORGANISATION UN RESPONSABLE ET UNE ÉQUIPE DÉDIÉE à l'entretien et vérification des points tri.



PRÉVOIR LA COLLECTE APRÈS, VOIRE PENDANT LA MANIFESTATION.

SENSIBILISER AU TRI :

- **Les partenaires, exposants, bénévoles** : lors des réunions...
- **les exposants, les visiteurs** : à l'oral lors de l'évènement, via des supports (banderoles, flyer...), grâce à une brigade verte.

DÉFINIR LES ZONES STRATÉGIQUES POUR DISPOSER LES POINTS TRI :
entrées et sorties, lieux de restauration et de buvettes, aires de parking...



Le SMDO et votre communauté de communes (CC) ou d'agglomération (CA) peuvent vous aider à réaliser ce diagnostic et définir au mieux vos besoins.

LE SMDO :

- Accompagnement
- Prêt de signalétique et d'affichages des consignes (oriflammes, affiches...).
- Mise en relation avec les CC/CA.
- Sensibilisation des bénévoles et de la brigade verte.
- Animation lors de l'évènement sur le tri et/ou la prévention des déchets.



VOTRE COMMUNAUTÉ DE COMMUNES OU COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION :

- Mise à disposition de bacs / sacs,
- Collecte des déchets.
- En fonction de la CC / CA, possibilité d'animation lors de l'évènement sur le tri et ou prévention des déchets.



→ www.citeo.com
→ www.ademe.fr

5 LA GESTION DE L'EAU



- **Equiper les points d'eau** de systèmes anti-gaspillage.
- **Installer des toilettes** équipées de systèmes **économes en eau** (chasse d'eau à double débit).
- **Opter pour des toilettes sèches** pour ne pas utiliser d'eau et avoir une démarche responsable.



→ www.sanidry.fr
→ <https://ginkoop.coop>

7 LA CITOYENNETÉ LOCALE ET LA SOLIDARITÉ



- **Favoriser l'accès aux personnes** en situation de **handicap**.
- **Aider la participation de publics en difficulté** (tarification sociale, jeunes, personnes âgées...).
- **Privilégier l'emploi local et le recours à des entreprises d'insertion sociales** ou des centres d'apprentissage par le travail.
- **Réunir les associations et les structures sociales en les impliquant à l'évènement**, que ce soit pour l'organisation ou leur laisser un stand d'information.

6 L'ÉNERGIE



- **Choisir un site raccordé au réseau électrique.**
 - **Privilégier la lumière naturelle** et optimiser l'éclairage.
 - **Opter pour des appareils économes** (éclairage, appareil de classe A...).
 - **Favoriser les énergies renouvelables.**
 - Si possible, **éviter les groupes électrogènes.**
- **CONTACT LOCAL : VOUS POUVEZ VOUS RAPPROCHER DE VOTRE COMMUNE POUR TOUTE DEMANDE DE BRANCHEMENT.**

8 LES TRANSPORTS



- Lors de la préparation des rencontres, **limiter les déplacements** en favorisant les nouveaux outils de communication : **conférences téléphoniques ou visioconférences.**
- **Favoriser le co-voiturage, les transports en commun, les déplacements alternatifs** en proposant des avantages pour le public utilisant ces solutions (réduction sur les billets ou sur des achats, consommation gratuite...).
- **Prévoir des navettes** entre les stations de transport en commun et le lieu de l'évènement.
- **Utiliser des véhicules propres/économes** pour les organisateurs pendant la durée de la manifestation.
- Proposer des **parkings pour les vélos.**

→ <https://geovelo.fr>

9

LA RÉDUCTION DE LA TOXICITÉ / LA MISE EN PLACE DES COLLECTEURS DE MÉGOTS



- **Utiliser des produits respectueux de l'environnement pour le nettoyage** (produits naturels, éco-labellisés : Ecocert, NF Environnement, Nature et Progrès).



- **Respecter les dosages.**
- **Limiter l'emploi de piles jetables** par l'utilisation de piles rechargeables, lampes dynamo.



Les mégots sont des déchets très polluants :
en contact avec l'eau, un mégot peut polluer jusqu'à **500 litres d'eau**.



Ils sont à répartir sur l'ensemble de la manifestation :

- **sur les zones fumeurs,**
- **les entrées / sorties de site,**
- **aux zones de buvette et de restauration,**
- **sur les lieux d'attente...**



Les collecteurs de mégots ont plusieurs objectifs :

- **réduire la pollution des mégots dans l'environnement,**
- **réduire le ramassage des mégots par les organisateurs de l'évènement,**
- **sensibiliser le public sur la consigne de ne pas jeter de déchets au sol.**

10

LA MISE EN PLACE DE Gobelets Réutilisables



→ LE PRINCIPE

Ces gobelets en plastique réutilisables sont proposés par la buvette en échange d'une consigne de 1 € (à ajouter au prix de vente de la première boisson consommée), qui est obligatoire pour garantir que les gobelets soient bien réutilisés et non jetés.

- **Si le consommateur ne souhaite pas le conserver,** il peut le rendre à la buvette et il récupère sa consigne.
- **S'il souhaite garder le gobelet,** les organisateurs gardent la consigne.

Les gobelets sales doivent être lavés par les organisateurs afin de pouvoir les réutiliser pour de prochaines manifestations ou lors de réunions de préparation.



LES AVANTAGES

- **Réduire la production de déchets :** gobelets jetables, petits emballages (briques, bouteilles), canettes en métal ou verre.
- **Réduire le budget de la buvette,** l'achat de boissons en grand format étant plus économique.
- **Limiter le ramassage des déchets au sol.**



Si vous souhaitez être labellisé « **ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE** », le SMDO pourra fournir, sur demande, des gobelets réutilisables, ainsi que les affiches explicatives.

11

LES HÉBERGEMENTS

- **Proposer des hébergements** intégrant des **critères environnementaux et accessibles en transport en commun.**
- Choisir des lieux d'hébergements **faciles d'accès ou proches du lieu de la manifestation.**
- **Favoriser** des lieux d'hébergements ayant une **démarche environnementale.**



Si vous souhaitez que l'évènement soit labellisé « événement écoresponsable », des collecteurs peuvent être prêtés par le SMDO. Ils permettent de participer à une expérimentation avec le prestataire partenaire du SMDO, TchaoMegot, qui développe le recyclage des mégots. La fibre propre et dépolluée deviendra un nouveau matériau exploitable dans le domaine de l'isolation.

Les collecteurs doivent être vidés dans des sacs dédiés qui sont à retourner au SMDO une fois la manifestation finie. Dans ce cadre, le SMDO peut fournir des cendriers de poche à distribuer au public.



12 LA GESTION ET L'ANIMATION DES DISPOSITIFS ÉCO-RESPONSABLES



Mettre en avant la gestion durable de l'événement agit sur son image, sensibilise le public et peut inciter d'autres organisateurs à faire de même.

Sensibilisation des bénévoles, des exposants et du public :

- Pour chaque participant à l'organisation de l'événement, **une formation où les consignes citées** devront être présentées.
- Si contrat avec organisateurs, intégrer **une phrase pour l'engager à respecter l'organisation mise en place.**
- Présentation de la démarche lors des réunions d'organisation.
- Support de sensibilisation dédié.



Flyer exposant



Banderole



13 LA PROMOTION DE LA DÉMARCHE



- **Communiqué de presse** pour les médias locaux généralistes.
- **Utiliser les supports de communication des collectivités, du tissu local** (commerçants, partenaires, associations).
- **Message sur les supports :** programme, site internet, réseaux sociaux...
- **Promotion sur l'événement :** banderoles, annonces micro...

14 LA REMISE EN ÉTAT DU SITE / L'ÉTAT DES LIEUX



La remise en état du site est une étape qu'il faut soigner de façon à le restituer dans son état initial. Pour se faire, il faut s'assurer que :

- **le démontage des stands ainsi que la signalétique temporaire** soit réalisés dans les temps avec un stockage sécurisé,
- **les produits alimentaires** soient au mieux redirigés vers **des associations caritatives** ou **collectés pour être valorisés**,
- **la collecte des déchets** soit organisée et optimisée avec **un accès facilité pour les camions**,
- **les panneaux / affichages** soient bien enlevés.

15 L'ÉVALUATION ET LA VALORISATION DES RÉSULTATS



● Evaluer la démarche pour s'améliorer

Même si l'impact environnemental n'est pas simple à quantifier, il est essentiel de tenter **une évaluation des actions**. Il existe un outil : **ADERE** (Autodiagnostic Environnemental pour les Responsables d'Événements). A partir d'un questionnaire, l'organisateur **dresse un état des postes générateurs d'impacts environnementaux** de la manifestation et **des astuces sont proposées pour une prochaine édition**.

Mais le bilan d'une manifestation ne se mesure pas qu'en terme de fréquentation et de satisfaction du public. **Il est aussi celui de l'organisation et de ses choix**.

Exemples : en lien avec la collectivité, évaluer les volumes de déchets et la qualité du tri (nombre de bacs livrés / capacités / taux de remplissage / pourcentage de déchets valorisés, taux de refus, etc ...).

● Valoriser la démarche pour déployer

La valorisation de l'événement pourra relever d'**une synthèse en images** qui reprendra les points suivants :

- introduction : **rappel des grandes lignes de la démarche éco-responsable** (pourquoi, quels objectifs, quels partenaires ?) ;
- **les points et temps forts** en images
- **une liste des pistes d'amélioration et actions** envisagées pour la prochaine édition ;
- **des liens avec les « posts » de la manifestation sur les réseaux sociaux**.

Enfin, **une enquête auprès du public** validera les points saillants de l'opération et **la rédaction d'un « retour d'expérience »** pourront annexer le bilan.

Outils :

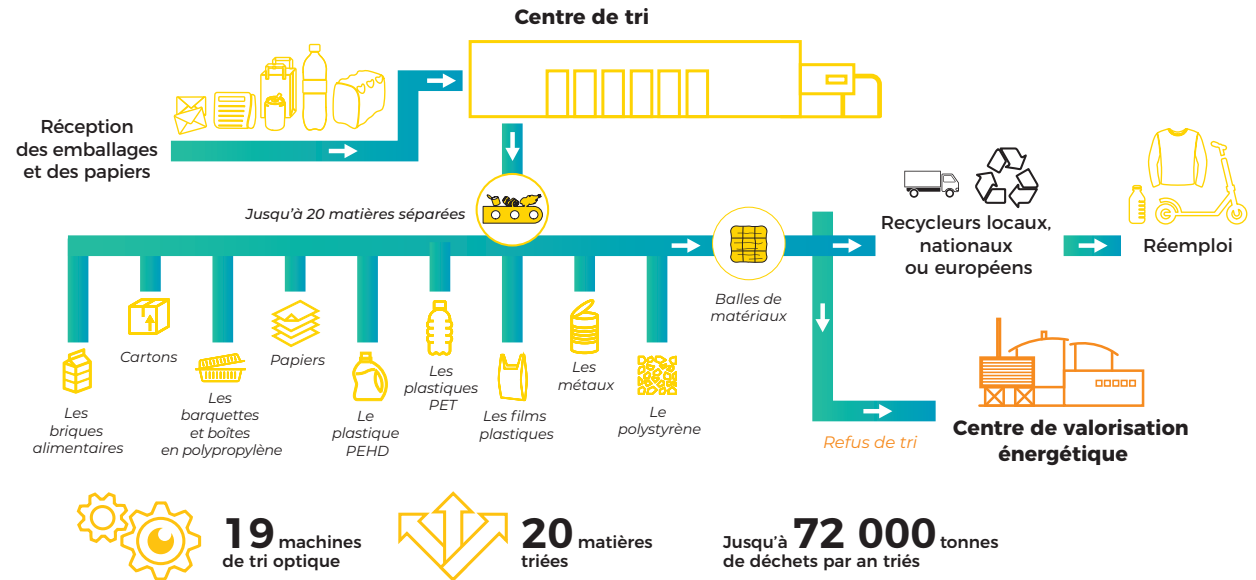
ADERE → www.evenementresponsable.fr

Vos déchets sont valorisés dans l'Oise à Villers-Saint-Paul.

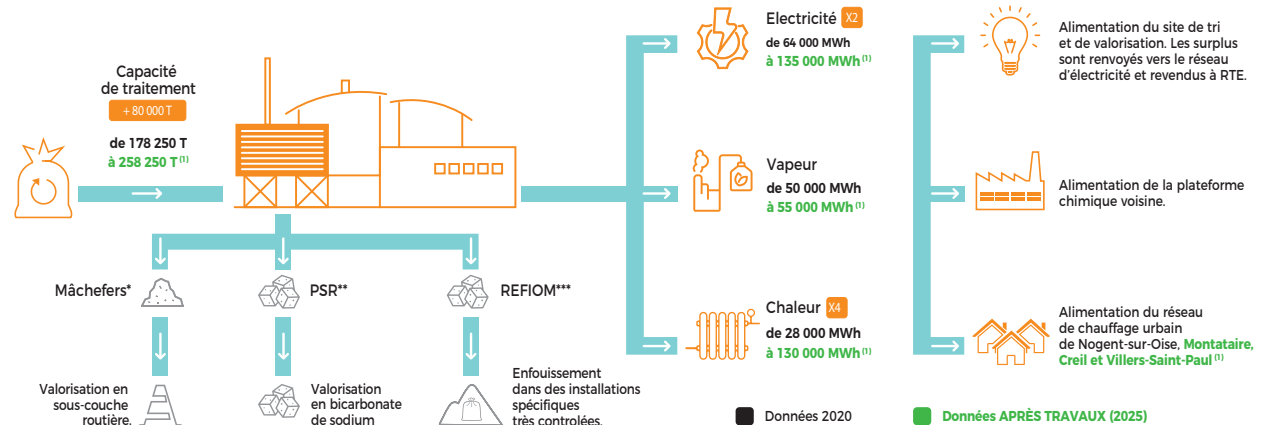


Les emballages et papiers

des sacs/bacs jaunes sont transférés au centre de tri du SMDO où ils sont triés par matière et dirigés ensuite vers des usines de recyclage permettant la fabrication de nouveaux objets.



Les ordures ménagères sont transférées au Centre de Valorisation Énergétique du SMDO où elles sont brûlées pour produire de l'énergie sous forme de vapeur, électricité et chauffage urbain pour des logements.



(1) D'ici 2025, des travaux d'agrandissement seront réalisés pour augmenter la production d'énergie et le nombre de logements chauffés grâce à la valorisation énergétique.

*Ce sont les résidus non dangereux issus de l'incinération des déchets. Ils sont récupérés en sortie de fours puis, après refroidissement, stockés et envoyés vers une plateforme de maturation extérieure permettant leur valorisation.

** Produits Sodiques Résiduels.

*** Résidus d'Épuration des Fumées d'Incinération des Ordures Ménagères.

Vous pouvez obtenir le Label "ÉVÈNEMENT ÉCORESPONSABLE",
délivré par le SMDO, si vous mettez en place les actions suivantes :

- points tri des emballages et papiers,
- achat en gros format,
- gobelets réutilisables,
- bornes de collecte de mégots pour recyclage,
- sensibilisation des exposants et du public.

Des supports vous seront ainsi fournis : flyer exposants, affiche
gobelets, affiche et banderole éco-événement.

ECO EVENEMENT

LABEL DÉLIVRÉ PAR LE

SMDO

VOTRE SERVICE INTERCOMMUNAL
DE VALORISATION DES DÉCHETS

Pour obtenir le label "ÉCO-ÉVÈNEMENT",
contactez le SMDO :

Service Communication

T. 03 44 38 29 00

communication@smdoise.fr



www.smdoise.fr

[Facebook : SMDO](#)

[YouTube : SMDO](#)

[Instagram : smdoise](#)

[0 800 60 20 02](tel:0800602002)